

BULLETIN D'ADHESION JCB 2020-2021

8, rue Trolley De Prévaux 75013 PARIS - Tél. 06 81 92 40 97 - Mail : valerie.vitry@gmail.com



Ecole Charles de Foucauld
Classes Maternelles et Primaires
Établissement Privé d'Enseignement Catholique sous Contrat
12 Rue des Jonquilles - 75014 PARIS
01 45 43 18 17 - Fax : 01 45 42 99 96
Dr : Mme Sophie MORVAN - val@charlesdefoucauld.fr



MODALITES D'INSCRIPTION

- Compléter le formulaire ci-dessous puis joindre :
 - Le règlement (tarifs ci-dessous) – Possibilité de faire 3 chèques à l'inscription (ordre : JCB), encaissement à la reprise, Octobre et Novembre (entre le 1^{er} et le 3 de chaque mois).
 - Une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent.
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois, **obligatoire à l'inscription**. Uniquement pour le judo et la danse.
Garder une photocopie du certificat médical. Aucun duplicata ne sera fourni.
- Les Conditions générales d'adhésion (voir au verso de la feuille) signées.

Reprise des activités le lundi 21 Septembre 2020

CHOIX DE L'ACTIVITE (Cocher le cours correspondant)

JUDO			
<input type="checkbox"/>	Lundi	17h00 - 18h00	GS maternelle / CP / CE1
<input type="checkbox"/>	Lundi	18h00 - 19h00	CE2 / CM1 / CM2
<input type="checkbox"/>	Mercredi	10h30 - 11h30	MS & GS maternelle
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

COMEDIE MUSICALE			
<input type="checkbox"/>	Mercredi	13h45 - 14h45	CP / CE1
<input type="checkbox"/>	Mercredi	16h00 - 17h00	CE2 / CM1 / CM2
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

CHANT			
<input type="checkbox"/>	Mercredi	14h55 - 15h50	Maternelles
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

DANSE			
<input type="checkbox"/>	Lundi (Danses du monde)	17h00 - 18h00	CP / CE1 / CE2
<input type="checkbox"/>	Lundi (Street danse)	18h00 - 19h00	CE2 / CM1 / CM2
<input type="checkbox"/>	Mercredi (Eveil des petits loups)	10h00 - 11h00	PS / MS / GS

Adhésion de 17 € au club.

Attention : il est possible de souscrire facultativement à la licence FFJDA (nécessaire pour participer à certaines compétitions de judo) pour un montant de 40 € supplémentaire.

JUDO : 271 € (1 cours / semaine) + 17 € pour l'adhésion = **288 €**

COMEDIE MUSICALE : 250 € (1 cours / semaine) + 17 € pour l'adhésion = **267 €**

CHANT : 250 € (1 cours / semaine) + 17 € pour l'adhésion = **267 €**

DANSE & EVEIL : 295 € (1 cours / semaine) + 17 € pour l'adhésion = **312 €**

MES INFORMATIONS (Merci de compléter vos informations en MAJUSCULES)

Cocher la case : Fille Garçon

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Age : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ MAIL : _____

Téléphone : _____ Téléphone : _____



CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

1. Le paiement de l'adhésion se fait le jour de la signature du présent bulletin.
Les cotisations sont des contributions à la vie de l'association qui sont versées en début d'année pour l'intégralité de la saison sportive. Les adhérents n'ont donc pas " acheté " une prestation sportive, délivrée à l'unité mais bien payé une cotisation décidée collectivement en assemblée générale pour contribuer au bon fonctionnement de l'association, comportant notamment le paiement des salaires.
2. Concernant la cotisation annuelle, les personnes désireuses pourront régler la participation financière en trois chèques (ces derniers devront être tous datés du jour de l'inscription). JCB encaissera les trois chèques à un mois d'intervalle.
3. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, une fois le cours d'essai effectué, aucun usager ou candidat ne peut assister à une séance tant que la cotisation correspondante n'a pas été dûment enregistrée par le Club.
4. Aucun remboursement ne peut avoir lieu après l'inscription, sauf en cas de force majeure (longue maladie, accident...), chaque cas sera étudié individuellement par le Club. Aucun remboursement ne peut avoir lieu après délivrance d'une facture ou d'une attestation de paiement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'évènements indépendants de la volonté du club : grève, fermeture administrative des installations, épidémie...
5. Aucune activité n'a lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés.
6. Les animateurs ne sont pas responsables des enfants avant et après l'heure du début et de fin de cours.
7. La tenue et le comportement des participant doivent être correctes et conformes au règlement de la Ville de Paris ou des établissements qui nous reçoivent. A défaut, le Club se réserve le droit d'exclure l'utilisateur.
8. Pas d'objets de valeurs, téléphone portable interdit. En cas de vol ou de détérioration dans l'établissement où se déroule le cours, JCB décline toutes responsabilités.
9. En cas d'accidents, JCB peut prendre toutes les dispositions utiles afin que les soins soient apportés.
10. L'Association ne peut être retenue pour responsable des fermetures d'écoles ou de gymnases en cours d'année. De ce fait aucun remboursement n'est possible.
11. L'adhérent, dans le cadre des activités sportives à JCB, consent expressément à ce que son club puisse le/la filmer ou photographier dans le cadre du déroulement des activités de JCB. Les photographies et les vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par JCB ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits notamment : presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publics, site internet, réseaux sociaux. Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrais prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Article 27 de la loi 78 - 17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et libertés ». Les informations contenues dans le contrat nous sont nécessaires et peuvent être utilisées en fonctions de nos besoins. Un droit d'accès et de rectification vous est accordé en vous adressant au bureau de l'association.

Date et Signature :